

Le bilan économique de l'année 2013

Jeudi 19 décembre 2013

Le présent flash dresse le bilan (provisoire) de l'année 2013 sur trois sujets majeurs : croissance, chômage et finances publiques. En souhaitant à l'ensemble des lecteurs du « Flash éco » d'excellentes fêtes de fin d'année.

1. Croissance : deuxième année de stagnation consécutive

Après une année 2012 atone, **la croissance économique en France aurait également stagné** en 2013¹ (+ 0,1 % selon les dernières prévisions). Son profil sur les trois premiers trimestres fait apparaître une évolution erratique, avec deux trimestres négatifs (T1 et T3) et un trimestre positif (T2). On note deux faits saillants : d'une part, une **relative résistance de la consommation finale**², dont la croissance ralentit mais ne diminue pas, appuyée par la résilience des salaires ; d'autre part, une **poursuite de la baisse de l'investissement**, notamment productif (7 trimestres consécutifs de baisse ou de stagnation). Par rapport au scénario de la loi de finances initiale pour 2013 (+ 0,8 %), l'écart serait donc de plus d'un demi-point, ce qui est important mais inférieur à celui constaté pour 2012 (1 point). Dans ce contexte, les résultats des entreprises au niveau macroéconomique (taux de marge, d'autofinancement et d'investissement) devraient être, au mieux, semblables à ceux de 2012 et, au pire, légèrement plus dégradés. **Au niveau européen**, la croissance aurait été nulle dans l'UE et négative en zone euro (- 0,4 %) soit, là encore, une dégradation de l'ordre d'un demi-point par rapport à la prévision d'automne 2012 de la Commission européenne (+ 0,4 % dans l'UE et + 0,1 % en zone euro). L'élément principal qui explique cette révision est la **dégradation de l'investissement**, qui a contribué de façon négative à la croissance dans l'UE et dans la zone euro. Il faut rappeler que le niveau de l'investissement était en 2012 encore inférieur de 16 % à celui de 2007, avant la crise financière, ce phénomène concernant 24 pays sur 27.

2. Chômage : poursuite de la hausse

Dans un environnement économique difficile, le chômage a **poursuivi la hausse** entamée il y a plusieurs trimestres en France. Selon les chiffres de Pôle Emploi (mensuels), le nombre total de demandeurs d'emploi a augmenté de 343 000 entre octobre 2012 et octobre 2013 (dernier point connu). Au sein de la catégorie A (recherche active, aucune activité), la hausse a été de 185 200 sur la même période, avec deux tendances : d'une part, une nette hausse parmi les 25-49 ans (+ 107 200) et les 50 ans et plus (+ 74 800) ; d'autre part, une très légère hausse chez les jeunes (+ 3 200). Celles-ci doivent être complétées par l'analyse des chiffres de l'INSEE relatifs au chômage au sens du BIT : en effet, cette dernière statistique trimestrielle permet un meilleur recul sur l'évolution de la conjoncture et, surtout, rapporte le nombre de demandeurs d'emploi à la population active³. Selon cet indicateur, le chômage a bien progressé au cours de l'année 2013, passant de 10,3 % au T3 2012 à 10,9 % au T3 2013. Cette hausse n'a pas été uniformément répartie par âge, avec une relative stagnation du chômage chez les jeunes (+ 0,1 point, dont une baisse chez les jeunes hommes et une hausse chez les jeunes filles), une hausse chez les 25-49 ans (+ 0,5 point) et, surtout, chez les 50 ans et plus (+ 1,1 point). **Au niveau européen**, le taux de chômage a également augmenté entre le T3 2012 et le T3 2013 (+ 0,4 point dans l'UE, + 0,6 point dans la zone euro), mais ces moyennes masquent d'importantes disparités entre certains pays d'Europe du Sud (Grèce, Italie, Espagne), à laquelle il faut ajouter les Pays-Bas et la France, et l'Europe du Nord (légère baisse en Allemagne, stabilisation au Royaume-Uni).

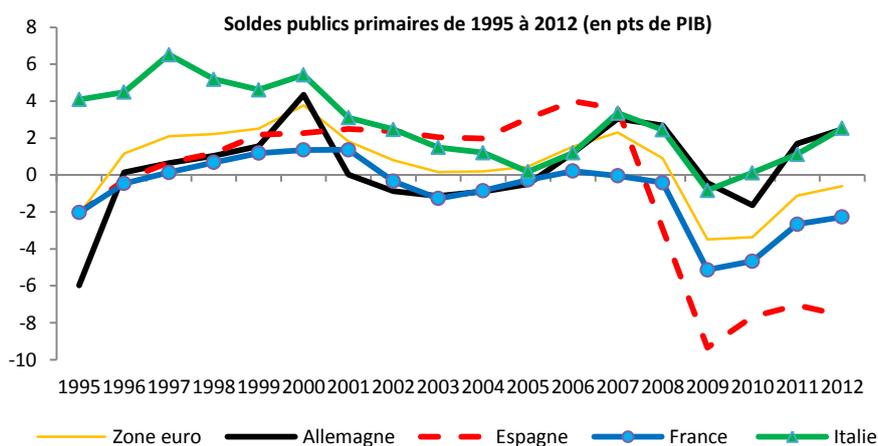
¹ Les chiffres du T4 ne seront connus que le 14 février 2014, ce qui permettra de disposer d'une première estimation sur l'ensemble de l'année et de calculer l'acquis de croissance pour 2014. Les comptes de la Nation seront, eux, disponibles le 15 mai.

² Pour le T4, il est possible d'envisager une hausse ponctuelle de la consommation due à un effet d'anticipation des hausses de TVA prévues au 1er janvier 2014 (de 7 % à 10 % et de 19,6 % à 20 %).

³ La focalisation de la couverture médiatique sur deux chiffres (variation du nombre de demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi d'un mois sur l'autre et nombre total d'inscrits) est très insuffisante pour rendre compte de l'évolution du chômage, et peu informative : au-delà de son intérêt symbolique, un « seuil » de 3 millions de chômeurs n'a pas la même signification selon qu'un pays compte 30 millions d'actifs ou 300 millions d'actifs.

3. Finances publiques : important redressement structurel depuis 2010

Depuis la fin 2010, la politique budgétaire en France et en Europe possède une dimension nettement restrictive compte tenu du besoin d'ajustement des comptes publics, fortement dégradés par la crise économique. Il faut toutefois rappeler que les Etats n'ont pas abordé celle-ci dans la même situation budgétaire, dans la mesure où plusieurs d'entre eux (dont la France, l'Allemagne et, surtout, l'Italie) dépassaient déjà le seuil des 60 % de dette publique par rapport au PIB avant la crise. Pour la France, cette situation s'explique par l'existence de déficits structurels⁴ et, à un degré moindre, primaires (avant le paiement des intérêts, cf. graphique) chroniques au cours de la période 1994-2008 : selon les estimations de la Commission, le déficit structurel de la France a été en moyenne de 3,5 % du PIB entre 1994 et 1998, ainsi qu'entre 1999 et 2003, puis de 4,3 % entre 2004 et 2008. Au niveau de la zone euro, la situation budgétaire était légèrement plus dégradée entre 1994 et 1998 (- 4,0 %), mais nettement meilleure après (- 2,6 %). En reprenant les chiffres du ministère des finances, on peut estimer à environ **4 points de PIB l'ajustement budgétaire structurel réalisé par la France entre 2010 et 2013** (3,8 points si l'on observe la variation du solde structurel et 4,2 points si l'on regarde l'effort structurel), soit un redressement important dont la contrepartie a été un sévère ralentissement de l'activité économique. Ceci rappelle que tout processus d'ajustement a un coût en termes de croissance, via les « multiplicateurs budgétaires ». Si le débat académique est largement ouvert pour savoir quelle orientation de la politique budgétaire est la moins nocive pour l'activité économique⁵ (ajustement par les recettes ou par les dépenses), force est de constater que la stratégie suivie jusqu'ici en France a reposé à **90 % sur des hausses de prélèvements obligatoires et seulement à 10 % sur des efforts de modération de la dépense publique**. En conséquence, les ménages et les entreprises ont vu leur revenu disponible et leurs marges se réduire, ce qui a eu un impact évident sur l'activité économique et, *in fine*, les recettes publiques (- 11Md€ en 2013 par rapport à la prévision initiale), d'où une dérive par rapport à la trajectoire définie initialement (cf. flash éco du 25 septembre 2013).



Source : Afep à partir d'Eurostat.

En cette fin d'année 2013, les inquiétudes sur l'état de l'économie française sont grandes. En effet, la stagnation de l'activité et la hausse du chômage sont deux réalités qui perdurent. La politique économique menée au cours des trois dernières années autour de la nécessaire réduction du déficit y a sans doute contribué, mais il faut relever que l'ajustement est bel et bien en cours. Arrêter ce dernier maintenant n'aurait pas de sens, car il ruinerait trois années d'efforts. En revanche, il apparaît certain que les modalités d'ajustement choisies jusqu'à maintenant (via le levier quasi-exclusif des prélèvements) ont atteint leurs limites, ce qui pose la question de la capacité à retrouver des marges de manœuvre effectives via une baisse des dépenses crédible et durable.

⁴ Déficit corrigé des variations cycliques de la conjoncture. « L'effort structurel » mesure la contribution de deux facteurs aux variations du solde structurel : la maîtrise des dépenses en volume et la hausse des prélèvements. Il est dernièrement supérieur à la variation du solde structurel car il ne tient pas compte de l'élasticité des recettes.

⁵ Voir par exemple, d'un côté, « *Fiscal consolidations and spillovers in the Euro area periphery and core* », Economic papers n° 506, Commission européenne et de l'autre, « *The output effect of fiscal consolidation* », Alesina, Favero et Giavazzi, août 2012.